# Procès-verbal de l'assemblée générale d'INNO-VISU du 28 avril 2018

Après avoir accueilli les participants, le président ouvre l'assemblée générale à 10h. Les membres du bureau présents sont : Claude Morel, président, Isabelle Guinamard, secrétaire générale, René Court, trésorier.

Au jour de l'AG l'association a enregistré 19 adhésions de membres adhérents ou sympathisants pour l'année 2018.

Sur les 13 adhérents actuels, 5 sont présents et 7 sont représentés par pouvoir. Le quorum pour les votes est donc atteint.

#### Premier point : Lecture et approbation du PV de l'assemblée 2017

La secrétaire générale Isabelle Guinamard fait lecture du PV de l'année précédente, celui-ci ayant été envoyé aux adhérents avant la présente assemblée. Aucune question ou remarque n'étant posées, le PV est mis à l'approbation de l'AG qui vote *pour* à l'unanimité en prévoyant toutefois un correctif au point 8 du PV.

# Deuxième point : Présentation du rapport d'activités pour l'année 2017

Nous poursuivons par la lecture du rapport d'activité 2017, qui présente notamment les thèmes suivants:

- progression du nombre d'adhérents et sympathisants, passé de 9 à 23 en fin d'année 2017;
- point sur les actions de fonctionnement général et les sollicitations ou rencontres engagées pour favoriser des partenariats avec INNO-VISU;
- résultats du forum des associations de BRON, et soutien de la mairie par une première subvention de fonctionnement;
- présentation des demandes de financement ou d'accompagnement pour le projet AB-Vocal;
- évocation du démarrage d'une collaboration avec un adhérent d'Annecy qui veut faire évoluer technologie et réglementation sur les interphones et digicodes installés en France;
- conseil et appui à un collectif de personnes DV et voyantes sur Annecy, pour améliorer leur situation vis-à-vis des transports publics adaptés.

# Troisième point : Bilan financier pour l'exercice 2017, approbation des comptes

Le trésorier, René COURT, donne lecture de son rapport financier et détaille les postes de dépenses et recettes sur 2017, avec au global:

- Un solde positif en fin d'année s'élevant à 3023 €
- Des dépenses sur le projet AB-Vocal pour 677 €, avec rappel de la dotation de 3000 € faite début 2017 par l'Archipel des utopies sur le projet.
- Les autres dépenses liées au fonctionnement propre d'INNO-VISU ont été très modestes puisque voisines de 220 €.

Le rapport financier et la présentation du bilan de trésorerie ont été mis au vote et approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

#### Quatrième point : Prévisionnel budgétaire pour 2018

Le président, Claude MOREL, présente les grandes lignes du budget prévisionnel de l'association, en précisant également les parts spécifiques affectées au projet AB-Vocal.

<u>Prévisionnel Charges globales INNO-VISU 2018</u>: 12000 € environ, dont 10000 € en prévisionnel sur le projet AB-Vocal, 1000 € pour achat d'un ordinateur dédié à l'association, 210 € pour protection du logo de l'association et le reste pour création du site internet et frais divers.

<u>Prévisionnel Recettes globales INNO-VISU 2018</u> : 12000 € environ, dont 8400€ de subventions demandées pour AB-Vocal, qui devraient compléter les 2000 € de réserve sur le projet

L'avancement du projet est bien évidemment lié aux participations financières que nous obtiendrons de la part de fondations ou organismes divers qui soutiennent des projets de ce type.

#### Cinquième point : Consultation et révision éventuelle du montant de la cotisation 2019

Le bureau propose de garder inchangées les cotisations à venir pour l'année 2019, pour que le soutien ne soit pas une charge plus lourde pour les adhérents ou sympathisants.

A l'unanimité des présents et représentés il est décidé de conserver les tarifs suivants:

- 15 € pour les membres sympathisants;
- 25 € pour les membres adhérents.

#### Sixième point : Examen des candidatures pour compléter le bureau

Aucune personne n'ayant fait acte de candidature pour entrer au bureau, celui-ci est reconduit à l'identique, avec l'approbation des adhérents présents ou représentés.

# Septième point : Point sur les projets et soutien à diverses initiatives

#### Présentation des derniers prototypes de l'AB-Vocal

A l'issue de la présentation du prototype n°2 et des planches d'apprentissage, plusieurs questions sont posées dont la durée moyenne de formation au braille (4 mois pour une formation de base qui inclut l'apprentissage des lettres de l'alphabet, des signes accentués, de la ponctuation et des opérateurs);

Et des pistes d'amélioration sont émises par les adhérents :

- réaliser une planche supplémentaire de sensibilisation, destinée aux accompagnants des personnes déficientes visuelles, avec des points plus gros pour développer la sensibilité tactile. Nécessité de vérifier toutefois la faisabilité technique.
- s'inspirer du jeu du mémory pour une planche d'entrainement à la reconnaissance globale des points avec lettres proches et lettres miroirs.

Enfin, la question du couplage avec l'apprentissage de l'écriture en braille est soulevée comme piste à explorer par la suite.

Claude Morel explique ensuite l'étape suivante du projet AB-Vocal : le passage à la fabrication d'une pré-série. Monsieur Jouve de l'ECAM a déjà contacté une entreprise d'électronique mais le coût de cette opération dépasse largement le budget actuel de l'association. Si l'on vise 6 exemplaires pour la phase de test, dont 4 en prêt à des structures de formation et un exemplaire destiné à la fondation des aveugles de guerre, le coût minimal est de 50 000 euros : le budget est conséquent, car il inclut aussi les étapes de contrôle.

Claude Morel a prévu de rencontrer d'autres entreprises habituées à travailler sur des projets similaires (entreprise Valla).

Cette étape est incontournable pour permettre de lancer une phase-test auprès d'associations comme la Fondation des Aveugles de Guerre, la FIDEV, l'AVH.

A la demande des adhérents, un rappel de la clientèle potentielle est fait :

- particuliers déficients visuels ;
- associations et centres de réadaptation ;
- centres de formation :
- professeurs des écoles et formateurs désirant se sensibiliser au braille ;
- accompagnants (parents etc).

C'est un public faible quantitativement et donc ne permettant pas une fabrication en grand nombre. (d'où les difficultés à trouver une entreprise intéressée pour ces quantités).

#### Projet interphones vocalisés (de Léon LEPAN)

Nous soutenons l'initiative de Léon Lepan, qui envisage de proposer son projet d'interphone vocalisé comme projet d'étude à l'école d'ingénieur Polytech Annecy-Chambéry, afin que des étudiants ingénieurs démarrent une étude de faisabilité à l'automne 2018.

INNO-VISU a examiné le dossier type de Polytech, et suggéré quelques conseils et appuis pour initier le projet. En plus d'un premier contact avec la FAF (Fédération des aveugles de France) pris par Léon (Thierry James), nous avons fourni à Léon les coordonnées de 2 autres contacts de la FAF pour la partie projets et Lobbying.

Nous restons en contact pour soutenir au mieux cette initiative.

#### Soutien à la mobilité/accessibilité transports PMR:

Nous soutenons depuis quelques mois un collectif de DV du bassin annécien, en peine avec les transports adaptés de cette métropole, sur la question du respect de l'égalité d'accès pour toute personne à mobilité réduite (PMR).

Nous avons été à l'initiative de la préparation d'un courrier de relance auprès de la mairie d'Annecy et du transporteur SIBRA, par le biais de l'association FAF-Apridev qui a une légitimité régionale dans ses interventions, et aussi membre du réseau FAF mentionné ci-avant.

# Huitième point : les recherches de partenaires techniques et financiers, point de la situation

A l'heure actuelle, le partenariat avec l'ECAM se poursuit grâce notamment à l'aide de monsieur Jouve, du pôle numérique.

L'association a obtenu une aide financière de 5000 euros de la part de la Fondation des Aveugles de Guerre, qui trouve les objectifs d'INNO-VISU tout à fait pertinents et souhaite être partenaire testeur pour le projet d'AB-Vocal.

Une demande de financement a été lancée auprès du Crédit Mutuel. Il est suggéré de faire une demande auprès des opticiens mutualistes et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

La piste du financement participatif est évoquée : il est décidé de comparer les sites existants.

Enfin, pour le mécénat, la demande de rescrit fiscal a été faite fin octobre 2017 auprès de l'administration fiscale, afin de pouvoir délivrer des reçus fiscaux du type "intérêt général" pour d'éventuels dons de particuliers ou entreprises.

Normalement, sans réponse de l'administration sous 6 mois, cela vaudrait consentement, mais nous attendons la notification formelle sous peu.

# Neuvième point : questions diverses

Le logo de l'Association est maintenant existant. Un deuxième logo est en cours de réalisation pour le projet d'AB-Vocal.

La réalisation d'une page internet pour améliorer la visibilité de l'association est en cours : Jérôme S. a proposé sa contribution à l'élaboration de cette page, du fait de son expérience sur le sujet. Il vérifiera d'ici octobre si les sites pré-formatés sont accessibles et donc exploitables pour la création du site dédié à Inno-VISU. Il prendra contact avec l'aide de René avec l'association GTA Handic'Alpes, dont le site est accessible pour aide éventuelle à la conception du nouveau site.

Il est proposé de relancer les anciens adhérents n'ayant pas renouvelé leur adhésion cette année en envoyant le PV de l'Assemblée Générale, accompagné d'un mail demandant si la personne souhaite toujours recevoir des informations de l'association.

Il est proposé également de créer un nouveau statut de membre d'honneur, pour les personnes non adhérentes actuellement mais dont les actions bénéficient à l'association ou à l'un de ses projets : la proposition est acceptée. Monsieur Jouve, de l'ECAM, pourra bénéficier du statut de membre d'honneur.

Plus aucune question n'étant posée, le président clôt l'assemblée générale à 13h, après avoir remercié chaleureusement l'ensemble des personnes ayant permis la naissance de l'association INNO-VISU.

Fait à Bron le 28 avril 2018

Claude MOREL Président Isabelle GUINAMARD Secrétaire générale

